



MOTION « Préparation de la rentrée 2012 »

Conseil d'Administration du 09 février 2012

Lycée Louis Pasteur – Somain



Après avoir refusé de siéger au Conseil d'Administration du lundi 6 février, les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, des parents d'élèves et de la municipalité de Somain manifestent aujourd'hui leur colère concernant la préparation de la rentrée scolaire 2012 au lycée Louis Pasteur.

Nous dénonçons la diminution de la dotation horaire globale responsable de la suppression de l'équivalent de 4,5 postes. C'est plus de 30 postes qui ont été supprimés dans notre établissement ces 5 dernières années ! Ces mesures se justifieraient par une baisse des effectifs de 7 élèves, mais en ne considérant uniquement que les élèves de la Seconde à la Terminale, on constate que le lycée gagne 5 élèves ! Le véritable objectif de la réforme du lycée est révélé : supprimer des postes.

De plus, cette réforme organise méthodiquement la concurrence entre établissements, entre filières, entre enseignants et bientôt entre élèves. Elle institutionnalise la déréglementation et opère le démantèlement du service public, ce qui accentuera à coup sûr les inégalités scolaires et sociales en même temps que des logiques de tri et de sélection impitoyables des élèves.

a) Il n'y a plus de fléchage des dédoublements et des travaux en petits groupes (TP, TD, modules, langues vivantes, ...). L'organisation de ce paquet d'heures flottantes est confiée à la gestion locale au sein des établissements, responsable de tensions entre les équipes pédagogiques, ce qui va à l'encontre du fonctionnement démocratique des établissements et du CA.

b) L'accompagnement personnalisé, financé par une baisse sensible des horaires disciplinaires, est un fourre-tout pédagogiquement inexploitable : il sera tout sauf personnalisé puisque les moyens ne sont pas suffisants pour que les groupes d'élèves soient réellement à effectif réduit. Comment accompagner personnellement les élèves lorsqu'ils seront au minimum 24 en classe ?

c) Le calcul de la dotation a été réalisé par le Rectorat sur la base de groupes de 35 élèves, notamment afin de regrouper les élèves de filières différentes. En Histoire-Géographie, en Français, par exemple, comment peut-on concevoir que des élèves des filières L, ES et S pourraient être dans le même cours, les objectifs de formation étant différents ?

La froideur comptable ne peut s'appliquer à nos élèves. Le mépris avec lequel est traitée notre jeunesse, comme s'il s'agissait d'une simple marchandise qu'il suffit de conditionner en paquets, met en lumière toute la méconnaissance de la vie d'un lycée.

Le lycée accueille un public en situation parfois difficile socialement et scolairement, qui demande une attention et un encadrement importants. Ces mesures de restriction hautaines et méprisantes nuiront aux élèves et auront des conséquences sur la qualité du travail des enseignants.

D'une manière plus générale, la baisse drastique des moyens remet en question les projets pédagogiques menés par les enseignants en direction des élèves pour assurer la réussite du plus grand nombre.

Concernant l'offre de formation du lycée, La fermeture envisagée du BTS CGO prive nos élèves d'une formation de proximité dont les résultats sont bons. Le Rectorat sait-il, en prenant cette décision, que Somain et Sin-le-Noble, ville la plus proche proposant ce BTS, sont mal reliées par les transports en commun ?

La politique du « travailler plus pour gagner plus » a aussi sa part de responsabilité dans la suppression des postes. En effet, la dotation horaire globale est en baisse mais elle est composée de 111 heures supplémentaires année, l'équivalent de 6 postes ! De nombreux enseignants contestent cet alourdissement de leur charge de travail et refuseront toute heure supplémentaire au-delà de la seule imposable conformément à leurs statuts. Les heures supplémentaires ont pour vocation de permettre des ajustements à la marge dans les services mais ne peuvent en aucun cas se substituer aux heures postes pour assurer les horaires réglementaires.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, des parents d'élèves et de la municipalité de Somain refusent cette dotation largement insuffisante et donc sa répartition. Il est inacceptable que des économies soient faites sur le dos des élèves !

Nous demandons à être reçus rapidement en audience par le Rectorat.

Nous voulons :

→ Une dotation supplémentaire de 90 heures postes permettant aux 9 collègues concernés soit par une suppression de poste, soit par un complément de service donné dans un autre établissement, de continuer à travailler au service des élèves du lycée Louis Pasteur. Dès lors, les élèves pourront être réellement dans des groupes à effectif réduit et des options et spécialités pourront être ouvertes.

→ la réouverture du BTS CGO, formation de proximité dont les résultats sont bons (75% de réussite en 2011, ce qui est supérieur aux 74% de réussite au niveau académique)

→ une proportion d'heures supplémentaires de 5% (niveau de 2007) et non de 10,8% dans la dotation horaire globalisée.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (SNES)
Les représentants des parents d'élèves (FCPE)
Les représentants de la municipalité de Somain